

# CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

## ETAT PEINTURE

# LOT 3 - MONTPLAISIR

## indice 0

## Table des matières

DESCRIPTION DES OUVRAGES	2
1 PEINTURE EXTÉRIEURE	
1.1 INSTALLATION DE CHANTIER	2
1.1.1 Installation de chantier, équipements de sécurité, repliement, nettoyage	
1.1.1.1 Cantonnement	
1.1.1.2 Sanitaires	
1.1.1.3 Balisage & signalétique de chantier	
1.1.1.4 Sécurité de chantier	
1.1.1.5 Repliement	
1.1.1.6 Nettoyage de fin de chantier	
1.2 TRAVAUX PRÉPARATOIRES	
1.2.1 Nettoyage du revêtement existant	4
1.2.2 Ragréages ponctuels	
1.3 TRAVAUX DE PEINTURE SUR BETON ET CIMENT	4
1.3.1 Imper mat sur impression monocouche	4
1.3.1.1 Imper I2 3/10e mat en partie courante	4
1.3.1.2 Imper 13 5/ 10e en encadrement de fenêtres et portes-fenêtres	4
1.3.2 Pliolite bicouche sur impression monocouche	
1.3.3 Entoilages des joints de préfabrication	
1.3.4 Traitement des joints de dilatation	
1.4 PEINTURE SUR MÉTAUX FERREUX	
1.4.1 Préparation des surfaces métaux ferreux + Primaire d'accrochage	
1.4.2 Peinture acrylique satinée bicouche sur antirouille monocouche	
1.5 PEINTURE SUR BOIS	
1.5.1 Préparation des surfaces bois	
1.5.2 acrylique satinée bi-couche sur impression mono-couche	
2 TRAVAUX COMPLEMENTAIRES	
2.1 SIGNALETIQUE	
2.1.1 Signalétique sur portes palières & boites aux lettres	
2.1.2 Signalétique sur étages / paliers	
2.1.3 Signalétique sur entrées de bâtiments	8
2.1.4 Signalétique sur portes locaux poubelles	8

## **DESCRIPTION DES OUVRAGES**

#### Préambule:

Le présent C.C.T.P. n'a pas de caractère limitatif mais comprend néanmoins implicitement l'ensemble des travaux décrits ou non, nécessaires au complet et parfait achèvement des ouvrages, conformément aux règles de l'Art.

L'entrepreneur du présent lot devra obligatoirement consulter les C.C.T.P. des autres corps d'état de façon à avoir une parfaite connaissance des éléments constitutifs de la construction et informer le maître d'œuvre d'éventuelles discordances entre les prescriptions de son lot et celles des autres corps d'état.

Les approvisionnements du chantier en matériel et en matériaux se feront au fur et à mesure des nécessités et compte tenu des surfaces disponibles.

Aucun retard, aucune réclamation ni aucun supplément ne sera admis pour difficultés d'accès, d'approvisionnement, d'alimentation en fluide ou sujétions quelconques.

Tous les produits (Marques) décrits et localisés dans le présent C.C.T.P. S'entendent implicitement accompagnés de la formule "ou techniquement équivalent", même si celle-ci n'y figure pas.

Équivalence des matériaux et fournitures : seul l'Architecte est habilité à juger du bien fondé de "l'équivalence" des matériaux et fournitures sans avoir à justifier de sa décision.

## 1 PEINTURE EXTÉRIEURE

#### 1.1 INSTALLATION DE CHANTIER

#### 1.1.1 Installation de chantier, équipements de sécurité, repliement, nettoyage

Localisation : selon PIC validé par le maître d'œuvre & le CSPS

Description : L'entrepreneur du présent lot doit toutes les installations provisoires nécessaires à l'ensemble du chantier telles que définies au PGC.

A réception de l'ordre de service, le plan d'installation de chantier (PIC) sera transmis au maître d'œuvre pour validation. Le plan comportera le détail de l'ensemble des installations et la signalisation à mettre en œuvre pour le personnel de chantier.

#### 1.1.1.1 Cantonnement

L'entreprise du présent lot doit l'aménagement des installations du cantonnement dans la zone définie dans le bâtiment existant et localisée sur le plan d'installation de chantier :

- un local vestiaires équipé de casiers métalliques,
- un local réfectoire/ salle de réunion équipé de table pour 5 personnes, 5 chaises minimum, etc...

La prestation inclut les éventuels cloisonnements provisoires nécessaires à ces locaux et la protection des ouvrages existants, et tout ce qui pourrait s'avérer nécessaire au regard du code du travail.

Nota : (le local commun résidentiel (LCR) pourra être mis à disposition de l'entreprise pour la durée des travaux)

#### 1.1.1.2 Sanitaires

Si présence de sanitaires existants, alors seront dédiés aux personnels de chantier. Sinon, sanitaires provisoires de chantier à la charge de l'entrepreneur.

A réception de l'ordre de service, l'entrepreneur proposera l'organisation de la gestion des sanitaires dédiés au chantier en fonction des possibilités

#### 1.1.1.3 Balisage & signalétique de chantier

L'entrepreneur du présent lot doit, pendant toute la durée du chantier, l'ensemble des signalétiques et balisages nécessaires du chantier.

Cette prestation comprend notamment:

- La réalisation, la pose & l'entretien d'un panneau de chantier, dimensions minimales AO, à l'entrée du groupe d'immeubles, selon les directives du maître d'œuvre, constitué d'une plaque de sandwich aluminium/plastique sur poteaux carrés métal 40 mm scellés dans un massif béton
- La signalétique d'accès aux sanitaires accessibles aux personnels de chantier, suivant phasage et organisation des travaux ;
- La signalétique des circulations horizontales et vestiaires accessibles aux personnels de chantier et/ou interdits aux mêmes personnels;
- La signalisation d'interdiction de fumer dans les locaux
- La signalétique d'interdiction d'accès au chantier par le public
- Le balisage des zones d'intervention de l'entreprise en fonction du phasage par cones de signalisation, ruban avertisseur, etc...

L'ensemble de la signalétique devra régulièrement être maintenue en état.

#### 1.1.1.4 Sécurité de chantier

L'entrepreneur du présent lot doit, pendant toute la durée du chantier, l'ensemble des équipements de sécurité nécessaires au chantier.

La prestation inclut tout ce qui pourrait s'avérer nécessaire au regard du code du travail.

#### 1.1.1.5 Repliement

L'entrepreneur du présent lot doit, une fois le chantier réceptionné, le repliement de l'ensemble des équipements matériels & matériaux et la remise en état initial du site.

#### 1.1.1.6 Nettoyage de fin de chantier

Localisation : bâtiments A1-A2-B-C1-C2-D1-D2, toutes façades, et abords des bâtiments

Description : Nettoyage général de chantier réalisé au fur & a mesure de l'avancement, et en particulier:

- de toute coulure ou éclaboussure de peinture sur les menuiseries des façades,
- de tous équipements extérieurs (luminaires, interrupteurs, etc),
- des abords des bâtiments,
- des vitreries
- évacuation de tous détritus induits par le chantier, etc... (Cette liste n'étant pas limitative)

Y compris toutes sujétions pour une livraison des travaux en parfait état d'achèvement : prêts à la réception.

#### 1.2 TRAVAUX PRÉPARATOIRES

## 1.2.1 Nettoyage du revêtement existant

Localisation : bâtiments A1-A2-A3-A4-B5-B6-B7, toutes façades, y compris cages d'escalier, paliers, varangues, charpente métallique, garde-corps métalliques, grilles, sous-faces de couvertures, etc...

Description : nettoyage au jet haute pression selon DTU 42.1 partie 1 art. 6.1.1 en partie courante, linteaux, tableaux, & tous éléments ponctuels de relief ou modénature, y compris toutes protections selon nécessités, & nettoyage journalier des salissures générées par le nettoyage des façades

## 1.2.2 Ragréages ponctuels

Localisation: bâtiments A1-A2-B-C1-C2-D1-D2, façades, tous ragréages nécessaires

Description : ragréages localisés réalisés selon DTU 42.1 partie 1 art. 6.1.2 selon nécessités, y compris toutes sujétions

#### 1.3 TRAVAUX DE PEINTURE SUR BETON ET CIMENT

#### 1.3.1 Imper mat sur impression monocouche

#### Description:

- préparation des surfaces comprenant :
  - égrenage et brossage,
  - impression spéciale (facultatif : fonction de la nature des produits de recouvrement),
  - dégrossissage avec un enduit de granularité courante (NF-T 30.600),
  - époussetage.
  - Y compris toutes sujétions.
- peinture d'imperméabilisation classe 12 5/10e bicouche mat sur une couche d'impression durcissante compatible avec le support, y compris pontages,
  - finition : soignée,
  - teintes : au choix du maître d'œuvre, selon indications en plans
  - Y compris application suivant cahier des charges du fournisseur, pontages en imperméabilisation classe 13/4, traitement soigné des joints de dilatation avec mise en œuvre de profilés métalliques galvanisés de protection des joints de dilatation de couleurs assortie à celles retenues pour les façades, traitement des raccords avec les étanchéités enterrées par solin aluminium, et toutes sujétions.

#### 1.3.1.1 Imper I2 3/10e mat en partie courante

Localisation : bâtiments A1-A2-A3-A4-B5-B6-B7, toutes façades exposées, selon indications en plan

#### 1.3.1.2 Imper 13 5/10e en encadrement de fenêtres et portes-fenêtres

Localisation : bâtiments A1-A2-A3-A4-B5-B6-B7, toutes façades exposées, selon indications en plan

#### 1.3.2 Pliolite bicouche sur impression monocouche

Localisation : bâtiments A1-A2-B-C1-C2-D1-D2, toutes façades protégées, selon indications en plan, sous-face & murs des dalles BA des coursives paliers, escaliers

#### Description:

- préparation des surfaces comprenant :
  - Masticage,
  - Ponçage,
  - Nettoyage
  - Y compris décapage ponctuel des produits mal-adhérents,
- application de deux couches de peinture acrylique à base de pliolite appliqué à 4 h d'intervalle sur une couche d'impression durcissante :
  - finition : soignée,
  - teintes : 3 couleurs, au choix du maître d'œuvre (selon mise en couleur retenue par maître d'ouvrage), et / ou selon indications en plans, sur nuancier fourni par l'entreprise,

Y compris application suivant cahier des charges du fournisseur et toutes sujétions

## 1.3.3 Entoilages des joints de préfabrication

Localisation : bâtiments A1-A2-B-C1-C2-D1-D2, tous joints de préfabrication

Description : entoilages selon DTU 42.1 sur l'ensemble des joints de préfabrication sauf en dessous du bandeau entre niveaux (présence d'un larmier)

#### 1.3.4 Traitement des joints de dilatation

Localisation: bâtiments A1-A2-B-C1-C2-D1-D2, façades, tous joints de dilatation en façade

Description : traitement des joints selon DTU 42.1 partie 1 art. 6.3 y compris tôle aluminium 90/100e profil bouteille largeur environ 150 mm fixation tous les 30 cm par vis inox A4 dans cheville à expansion (d'un seul côté du joint)

## 1.4 PEINTURE SUR MÉTAUX FERREUX

```
& varangues :
garde corps
grilles
& boites aux lettres
& plus généralement tous éléments en acier
```

## 1.4.1 Préparation des surfaces métaux ferreux + Primaire d'accrochage

Description : préparation des surfaces, à savoir :

- nettoyage et dépoussiérage,
- dégraissage,
- grattage, ponçage et brossage à la brosse plastique,
- rinçage,
- application d'une couche primaire d'accrochage antirouille,

Y compris, dans le cas ou il n'est pas possible d'éliminer le rouille existante par le ponçage et le grattage, fourniture et application suivant cahier des charges du fournisseur d'une couche supplémentaire inhibitrice de rouille, et toutes sujétions.

## 1.4.2 Peinture acrylique satinée bicouche sur antirouille monocouche

Description : deux couches de peinture acrylique de type satiné, appliquées à 24 h d'intervalle sur une couche de primaire antirouille :

- finition : soignée,
- teintes : 2 couleurs au choix du maître d'œuvre, et / ou selon indications en plans, sur nuancier fourni par l'entreprise,
- délai : à 24 h d'intervalle sur la couche de primaire antirouille

y compris application suivant cahier des charges du fournisseur et toutes sujétions.

#### 1.5 PEINTURE SUR BOIS

```
Localisation:

bâtiments A1-A2-B-C1-C2-D1-D2:

escaliers:

portes palières
gaines techniques (y compris huisserie)

varangues:
plafonds bois (CP)

& plus généralement tous éléments en bois
```

## 1.5.1 Préparation des surfaces bois

Description : préparation des surfaces en bois, comprenant :

- brossage à la brosse métallique,

- Masticage complet des fissures
- Ponçage,
- Nettoyage

Y compris suppression de toutes parties non adhérentes toutes sujétions.

Fourniture et application, après préparation des surfaces, de peinture :

## 1.5.2 acrylique satinée bi-couche sur impression mono-couche

Description : deux couches de peinture acrylique de type satinée, appliqué à 24 h d'intervalle sur une couche d'impression à l'huile de lin avec ponçage léger après 24 h.

- finition : soignée,
- teintes : 2 couleurs au choix du maître d'œuvre, et / ou selon indications en plans, sur nuancier fourni par l'entreprise,

Y compris ponçage entre chaque couche, application suivant cahier des charges du fournisseur et toutes sujétions.

#### 2 TRAVAUX COMPLEMENTAIRES

#### 2.1 SIGNALETIQUE

## 2.1.1 Signalétique sur portes palières & boites aux lettres

Localisation: bâtiments A1-A2-B-C1-C2-D1-D2,

sur les boites aux lettres, face avant, coin haut droit

sur les portes palières des logements, centré, à 175 cm du sol, exactement dans l'axe du battant

Description : remplacement des numéros de portes palières & boites aux lettres comme suit :

- Plaques gravées en DEPLEX d'épaisseur 2,0 mm
- 2 chiffres par boite aux lettres & par porte palière
- Hauteur des chiffres : 50 mm
- Typographie « futura »
- fixation au support à 180 cm du sol par <u>collage & vissage</u> par 2 vis autoforeuses inox A4 Ø4 mm tête fraisée type Torx ou équivalent pour les portes palières, <u>collage & rivetage</u> par 2 rivets aluminium pour les boites aux lettres

Y compris chanfrein sur les plaques (ou cuvette inox ou laiton adaptée)

## 2.1.2 Signalétique sur étages / paliers

Localisation: bâtiments A1-A2-B-C1-C2-D1-D2,

#### Description:

- Plaques gravées en DEPLEX d'épaisseur 2,0 mm
- texte « ETAGE » suivi de 1 chiffre par palier / étage de chaque cage d'escalier
- Hauteur des chiffres : 100 mm
- Typographie « futura »
- fixation au support par <u>collage & vissage</u> par 2 vis inox A4 Ø4 mm tête fraisée type Torx ou équivalent sur cheville à expansion (béton/maçonnerie) ou vis à bois (gaines techniques)

Y compris chanfrein sur les plaques (ou cuvette inox ou laiton adaptée)

## 2.1.3 Signalétique sur entrées de bâtiments

Localisation: bâtiments A1-A2-B-C1-C2-D1-D2,

Description : signalétique des entrées de bâtiments

- Plaques gravées en DEPLEX d'épaisseur 2,0 mm
- texte « BATIMENT » suivie de 1 à 5 signes (chiffres ou lettres) à définir par entrée / cage d'escalier
- Hauteur des lettres : 100 mm
- Typographie « futura »
- fixation au support par <u>collage & vissage</u> par 2 vis autoforeuses inox A4 Ø4 mm tête fraisee type Torx ou équivalent

Y compris chanfrein sur les plaques (ou cuvette inox ou laiton adaptée)

## 2.1.4 Signalétique sur portes locaux poubelles

Localisation: bâtiments A1-A2-B-C1-C2-D1-D2, sur les portes des locaux poubelles,

#### Description:

- Plaques gravées en DEPLEX d'épaisseur 2,0 mm
- inscription « POUBELLES »

- Hauteur des chiffres : 50 mm
- Typographie « futura »
- fixation au support par <u>collage & rivetage</u> par 2 rivets aluminium à 180 cm du sol Y compris chanfrein sur les plaques (ou cuvette inox ou laiton adaptée)

Dépose des installations, évacuations diverses des matériels et matériaux inutilisés, ou autres propres au présent lot y compris toutes sujétions.

> Lu et approuvé le : (Date, cachet et signature)

LE(S) ENTREPRISE(S)